

Le 24 septembre 2014 le conseil municipal a désigné Michel SARLIN comme médiateur communal bénévole pour la commune de Laragne-Montéglin.

Le médiateur interviendra sur demande, pour écouter et aider à résoudre les problèmes des citoyens. La neutralité et la notion de confidentialité seront garanties dans sa mission.

L'objectif est d'arriver à "la fabrication de compromis" sur des sujets variés, dans diverses situations qui peuvent être compliquées ou conflictuelles (difficultés à communiquer, incompréhensions, malentendus, problèmes relationnels).

Les principaux sujets d'intervention sont :

- problèmes de voisinage
- incivilités, tapage, dégradation
- désaccord avec la commune (voirie, police, urbanisme,...)

Sont exclues de fait les questions relatives aux litiges commerciaux ou relevant de la stricte vie privée.

Le médiateur n'assurera pas de permanence mais recevra en mairie sur rendez-vous.

(☎ : 04 92 65 76 03